

# **Module : Analyse et Diagnostic Financiers**

**2<sup>ème</sup> Année - Semestre 3**

## Chapitre : ANALYSE DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER DE L'ENTREPRISE

### II. L'APPROCHE PATRIMONIALE : LE BILAN FINANCIER

Le bilan financier également appelé bilan liquidité, est à la base de l'analyse financière d'une entreprise, il permet en reclassant les postes du bilan selon leur liquidité à l'actif et selon leur exigibilité au passif, de porter un jugement sur la solvabilité de l'entreprise étudiée.

L'objectif du bilan financier est de faire apparaître le patrimoine réel de l'entreprise et d'évaluer le risque de non-liquidité de celle-ci.

En d'autres termes, il s'agit d'apprécier la capacité de l'entreprise à faire face à ses dettes à moins d'un an à l'aide de son actif circulant à moins d'un an.

La poursuite de cet objectif explique les corrections (reclassements et retraitements) qui doivent être apportées au bilan comptable pour obtenir le bilan financier.

Dans une première section nous évoquerons le passage du bilan comptable au bilan financier, dans une seconde section nous étudierons la question l'équilibre financier.

#### Section I : Passage du Bilan Comptable au Bilan Financier

##### §1- Présentation du bilan financier :

Le passage de bilan comptable au bilan financier implique la restructuration de ce dernier en fonction du critère d'*exigibilité* croissante au passif et en fonction du critère de *liquidité* croissante à l'actif. Le critère de distinction entre le haut et le bas du bilan est l'échéance à un an.

Schématiquement le bilan financier fait apparaître les masses ci-dessous :

#### **Bilan comptable :**

Actif	Passif
Actif immobilisé	Financement permanent
Actif circulant (HT)	Passif circulant (HT)
Trésorerie- Actif	Trésorerie-Passif

#### **Bilan financier :**

Actif	Passif
Valeurs immobilisées	Capitaux propres
Valeurs d'exploitation	Dettes à long et moyen terme
Valeurs réalisables	Dettes à court terme
Valeurs disponibles	

## §2- Les reclassements et retraitements du bilan financier :

L'objectif de ces corrections consiste en somme à :

- Raisonner en termes de valeur nette des postes et non pas en termes de valeur brute,
- Éliminer des postes du bilan les actifs fictifs et les immobilisations n'ayant aucune valeur de vente ;
- Tenir compte des virements de certains postes du bilan ;
- Tenir compte des plus-values et moins-values issues de réévaluations des éléments du bilan ;
- Séparer les opérations à court terme de celles à long terme à l'actif comme au passif.

### 1- Élimination des immobilisations non-valeurs :

Ces immobilisations regroupent les frais préliminaires, les charges à répartir sur plusieurs exercices et les primes de remboursement des obligations. Ces non-valeurs sont appelées également « *l'actif fictif* » sans valeur en cas de cession. Financièrement, elles ne peuvent pas générer des ressources pour l'entreprise. Elles doivent être éliminées de l'actif et supprimées du passif. S'agissant des frais préliminaires et des charges à répartir sur plusieurs exercices leur suppression est effectuée au niveau des « capitaux propres » ; pour ce qui est des primes de remboursement des obligations, leur déduction intervient au niveau des « dettes » à long et moyen terme « DLMT », et plus précisément au niveau du poste « emprunts obligataires ».

### 2- Les écarts de conversion actif :

Les écarts de conversion-actif correspondent à des pertes de change latentes (dépréciation d'une créance ou appréciation d'une dette). Ces écarts de conversion portent soit sur des créances immobilisées ou des dettes de financement (**rubrique 27 Ecarts de conversion actif-éléments durables**), soit sur des créances de l'actif circulant ou des dettes du passif circulant (**rubrique 37- Ecart de conversion actif- éléments circulants**).

En matière de redressement, deux cas de figure peuvent se présenter :

- Si la perte de change latente a été constatée par une provision, aucun redressement ne devra être effectué, dans la mesure où le résultat de l'entreprise aura déjà supporté l'impact de la perte latente par le jeu de la dotation aux provisions.
- Si aucune provision n'a été effectuée, l'écart de conversion-actif constitue donc une destruction potentielle de ressources non constatée et devra être retranchée de l'actif et

déduite des capitaux propres.

### **3- Les écarts de conversion-passif :**

Ils peuvent concerner soit les éléments durables soit les éléments circulants. Lesdits écarts sont assimilés en réalité à des gains de change latents soumis à l'impôt. Leur redressement consiste à intégrer 70% des gains en question dans les capitaux propres et 30%<sup>1</sup> sont ajoutés soit aux DLMT si les écarts de conversion concernent les éléments durables, soit aux DCT s'ils sont relatifs aux éléments circulants.

### **4- Les dettes fiscales latentes ou différées :**

Dans le cadre de l'analyse du bilan selon l'approche financière dite patrimoniale, certains analystes financiers recommandent de prendre en considération la fiscalité différée des subventions d'investissement et de la fiscalité latente des provisions pour risques et charges :

#### **Impôt différé sur subvention d'investissement :**

Concernant les subventions d'investissement (*poste 131*) elles sont issues de la différence entre les subventions d'investissement reçues (*compte 1311*) et les subventions d'investissement inscrites au CPC (*compte 1319*). Elles correspondent donc à la partie des subventions d'investissement reçues non encore réintégrées sous forme de reprise sur subventions d'investissement (*compte au 7577*) au CPC. Puisque les subventions d'investissement sont réintégrées au CPC annuellement par la méthode des reprises et imposées au taux en vigueur, le montant total de la subvention d'investissement appartient en partie (70%) à l'entreprise et l'autre partie (30%) correspond à l'impôt qui doit être payé à long terme à l'Etat au titre de l'IS.

#### **Impôt latent sur provisions pour risque et charges :**

La fiscalité latente concerne les provisions pour risque et charges sans objet réel ou avec un objet tout à fait aléatoire, qui sont à réintégrer au résultat imposable de l'entreprise, et qui doivent par conséquent supporter l'impôt sur les résultats.

*D'un point de vue financier*, il est possible de rapporter aux capitaux propres la partie nette d'impôts et de classer l'impôt latent en dettes de financement ou au PCHT, en fonction de l'échéance.

### **5- Les plus ou moins-values latentes sur immobilisations incorporelles, corporelles et financières :**

Les plus ou moins-values latentes sont réalisées lors de la cession effective d'un actif. Elles sont

---

<sup>1</sup> Si le taux de l'IS est de 30%

dites « latentes » tant que l'actif n'est pas liquidé.

Si l'application du principe du coût historique garantit que les actifs ont été comptabilisés dans le respect des règles comptables, ce principe a peu d'utilité en matière d'analyse-liquidité. En effet, certaines immobilisations incorporelles, corporelles et financières peuvent avoir des valeurs nettes supérieures ou inférieures à leurs valeurs nettes d'amortissement (VNA). Leur réévaluation peut engendrer des plus ou moins-values. Les plus ou moins-values latentes proviennent de la différence entre la valeur actuelle et la VNA des éléments de l'actif. Elles ne sont prises en considération que si elles sont effectivement déterminées à la suite d'une réévaluation des éléments de l'actif.

En matière de retraitement, les plus values sont ajoutées aux immobilisations concernées coté actif, et aux capitaux propres coté passif. Les moins-values sont retranchées des immobilisations concernées et déduites des capitaux propres.

Même retraitement lorsque ces plus ou moins-values latentes portent sur l'actif circulant (exemple des stocks et TVP).

## **6- Reclassement des éléments à plus d'un an et ceux à moins d'un an :**

### **❖ Le stock outil :**

Le stock outil correspond au stock minimum (stock de sécurité) que l'entreprise constitue pour faire face à ses besoins d'exploitation et éviter ainsi le risque de rupture de stocks. Le stock outil étant destiné à rester en permanence dans l'entreprise, il perd son caractère de liquidité. Aussi, les financiers préconisent d'en retrancher le montant de l'actif circulant (valeurs d'exploitation) et le rajouter à l'actif immobilisé (valeurs immobilisées).

### **❖ Les éléments de l'actif et de passif à plus ou moins d'un an :**

Pour les créances et dettes, elles doivent être classées selon leur échéance réelle, l'analyste se reportera aux informations contenues dans l'ETIC afin de procéder aux reclassements nécessaires. C'est le cas par exemple des prêts immobilisés pour la partie à échéance à moins d'un an qui doivent être retranchés des valeurs immobilisées et ajoutés aux valeurs réalisables. Il en est de même pour les dettes de financement à échéance de moins d'un an retranchées des DLMT et ajoutées aux DCT. Inversement, les créances et dettes circulantes à échéance de plus d'un an sont retranchées respectivement des valeurs réalisables et des DCT et ajoutées aux valeurs immobilisées et aux DLMT.

Concernant le cas des comptes d'associés créditeurs, ils font normalement partie du passif circulant hors trésorerie. Toutefois, lorsqu'il existe une convention matérialisant un engagement de longue

durée de la part des associés (comptes associés bloqués), le montant correspondant est assimilé à des capitaux permanents.

#### ❖ **Titres et valeurs de placement :**

Si les titres inscrits dans cette rubrique sont aisément négociables et donc totalement liquides, il convient de les assimiler aux valeurs disponibles, il est à noter de tenir compte des plus ou moins-values latentes y afférents. Si ces titres sont difficilement négociables et donc non liquides, il convient de les assimiler aux valeurs immobilisées.

#### **7- La répartition du résultat :**

La répartition du résultat obéit à des règles strictes :

**Légales** : affectation de 5% du bénéfice net à la réserve légale dans la limite de 10% du capital,

**Statutaires** : par référence aux clauses des statuts pouvant stipuler l'affectation spéciale d'une fraction de bénéfice.

**Facultatives** : au-delà des réserves légale et statutaire, l'assemblée générale ordinaire peut décider l'affectation une partie du bénéfice restant appelée réserve facultative

Après avoir satisfait ces trois contraintes, l'AGO peut décider l'affectation du bénéfice résiduel en dividende et/ou report à nouveau.

Sur un plan financier, la répartition du résultat consiste à augmenter le passif circulant hors trésorerie du montant des bénéfices à distribuer (compte 4465 dividendes à payer) ; les bénéfices non distribués « des réserves et du report à nouveau » faisant partie de l'autofinancement demeureront en capitaux propres (bénéfices mis en réserves et report à nouveau). En cas de perte (résultat négatif), celle-ci constitue un emploi de capitaux qui a déjà affecté à la baisse le montant des capitaux propres de l'entreprise.

## Résumé des principaux retraitements à effectuer (Selon l'approche patrimoniale)

	VI	VE	VR	VD	CP	DLMT	DCT
<b>Totaux comptables</b>							
<b>Immobilisations</b>							
Actifs fictifs (Immobilisations en non valeurs)	-X				-X		
Moins-values sur immobilisations	-X				-X		
Plus-values sur immobilisations	+X				+X		
Immobilisations financières devenues à moins d'un an							
<i>Créances immobilisées encaissables dans moins d'un an</i>	-X		+X				
<i>Titres de participation facilement négociables</i>	-X		+X				
Ecart de conversion actif sur éléments durables (si aucune provision n'a été constituée)	-X				-X		
<b>Actif circulant</b>							
Moins-values sur éléments circulants		-X	Ou -X		-X		
Plus-values sur éléments circulants		+X	Ou +X		+X		
Stocks :							
<i>Stocks outils ou de sécurité</i>	+X	-X					
<i>Stock abîmé, stock détérioré, stock rossignol</i>		-X			-X		
Créances :							
<i>Créances de l'actif circulant irrécouvrables non couverte par une provision</i>			-X		-X		
<i>Créances de l'AC encaissables dans plus d'un an</i>	+X		-X				
TVP							
TVP difficilement négociables	+X		-X				
TVP facilement négociables			-X	+X			
Effets de commerce facilement négociables (escomptables ou bancables)			-X	+X			
Ecart de conversion actif sur éléments circulants (si aucune provision n'a été constituée)			-X		-X		
<b>Capitaux propres et assimilés</b>							
Dividendes (partie des bénéfices distribuée)					-X		+X
Impôt différé sur subvention d'investissement					-30%X		+30%X
<b>Dettes à long et moyen terme (D.L.M.T)</b>							
Dettes remboursables dans moins d'un an						-X	+X
<b>Provisions Durables pour risques et charges (non justifiées, devenues sans objet)</b>					+70%X	-100%X	+30%X
<b>Ecart de conversion passif sur éléments durables (gain latent)</b>					+X	-X	
<b>Passif circulant</b>							
Dettes du passif circulant remboursables dans plus d'un an						+X	-X
Autres provisions pour risques et charges (non justifiées, devenues sans objet)					+70%X		-70%X
Ecart de conversion passif sur éléments circulants (gain latent)					+X		-X

On considère que le taux de l'IS est de 30%.

VI=Valeurs immobilisées, VE=valeurs d'exploitation, VR=valeurs réalisables, VD = valeurs Disponibilités, CP = capitaux propres, DLMT=dettes à long et moyens terme,

## Section II : Étude de l'équilibre financier

L'équilibre financier d'une entreprise est apprécié par l'étude du fonds de roulement, du BFR et de la trésorerie nette.

### §1-Le Fonds de Roulement Financier :

Dans l'approche-liquidité, le fonds de roulement est dénommé fonds de roulement financier ou fonds de roulement liquidité. Il peut être calculé comme suivant :

$$\text{FRN} = (\text{Capitaux propres} + \text{DLMT}) - \text{Valeur Immobilisées.}$$

OU :

$$\text{FRN} = \text{passif à +1an} - \text{actif à +1an}$$

Du fond de roulement découle l'indicateur du *risque de faillite* ou d'*illiquidité* à court terme de l'entreprise.

Si l'actif circulant (à moins d'un an) est supérieur aux dettes à court terme (DCT), le fonds de roulement est positif et la situation de l'entreprise est jugée saine. En d'autres termes la réalisation de son actif à moins d'un an permet de couvrir ses dettes à moins d'un an.

Ainsi le fonds de roulement représente pour l'entreprise une *marge de sécurité* pour faire face aux risques. En effet, si l'exigibilité du passif à court terme est certaine, le degré de liquidité de l'actif circulant est tout à fait aléatoire par suite notamment de mévente ou de dépréciation de stocks, de retards de paiement ou de risque d'impayés des clients. A ce titre le fonds de roulement a pour vocation de pallier à ces multiples risques. Lorsque le fonds de roulement est négatif, cela signifie que les capitaux à long terme ne permettent pas de financer la totalité de son actif à plus d'un an (raisonnement par le haut du bilan). Autrement dit, l'actif disponible à moins d'un an est insuffisant pour honorer les dettes à moins d'un an. Cette situation traduit un déséquilibre financier.

### §2-Le Besoin en Fonds de Roulement « BFR » :

Le BFR est déterminé par comparaison des postes d'actif circulant à moins d'un an et de passif circulant à moins d'un an hors trésorerie.

$$\text{BFR} = \text{Actif à - 1an} - \text{passif à - 1an (hors trésorerie)}$$

$$\text{BFR} = (\text{VE} + \text{VR}) - (\text{DCT} - \text{TP})$$

*Il est à noter que le passif à - 1an = DCT-TP.*

Il y'a besoin de financement lorsque l'actif circulant est supérieur au passif circulant (hors trésorerie). Il y'a par contre ressource en fonds de roulement lorsque l'actif à moins d'un an est inférieur au passif à moins d'un an (hors trésorerie).

En matière du bilan financier, Il est à souligner que la notion du BFR perd son intérêt et que l'étude



de l'équilibre financier est centrée sur la notion du fonds de roulement.

En d'autres termes, l'analyse du BFR n'a véritablement de sens que dans une optique économique (bilan fonctionnel).

### **§3-La trésorerie nette :**

La trésorerie nette est une résultante qui provient du rapprochement entre l'équilibre financier dit stable schématisé par le FRN et l'équilibre financier dit cyclique schématisé par le BFR. C'est donc une résultante schématisant l'équilibre financier global de l'entreprise au travers de la différence :

$$\underline{\text{Trésorerie nette (TN) = FRN - BFR}}$$

OU

$$\underline{\text{T.N = trésorerie actif -trésorerie passif.}}$$



(Valeurs Disponibles) -(Dettes bancaires a -1an 'TP')).

En somme, l'approche patrimoniale ou l'approche liquidité-exigibilité veille à ce que l'entreprise puisse éviter le risque de se trouver dans l'incapacité de faire face à ses échéances, risque qui peut se traduire s'il concerne des montants élevés, et s'il persiste par une cessation de paiement.

## APPLICATION : le Bilan Financier

Pour analyser sa structure financière, l'entreprise RAFAL vous remet son bilan comptable au 31.12.2021 avant répartition du résultat :

Actif	Brut	A/P	Net	Passif	Montant
<b>Immobilisations</b>	<b>250 000</b>	<b>27 000</b>	<b>223 000</b>	<b>Financement permanent</b>	<b>368 000</b>
Immobilisations en non valeurs	20 000	2 000	18 000	<b>Capitaux propres</b>	<b>245 000</b>
Immobilisations incorporelles	50 000	5 000	45 000	Capital social	129 000
Immobilisations corporelles (1)	100 000	20 000	80 000	Réserves légale	7 000
Immobilisations financières	60 000		60 000	Autres réserves	18 000
Ecart de conversion actif (2)	20 000		20 000	Report à nouveau (8)	1 000
<b>Actif circulant HT</b>	<b>240 000</b>	<b>30 000</b>	<b>210 000</b>	Résultat net (8)	80 000
Stock (3)	80 000	10 000	70 000	Subvention d'investissement	10 000
Créances de l'actif circulant(4)	100 000	20 000	80 000	<b>DLMT</b>	<b>123 000</b>
Titres et valeurs de placement (5)	40 000		40 000	Dettes de financement	100 000
Ecart de conversion actif (6)	20 000		20 000	Provisions durables pour R et C (9)	8 000
<b>Trésorerie actif</b>	<b>60 000</b>		<b>60 000</b>	Ecart de conversion passif	15 000
				<b>Passif circulant HT</b>	<b>115 000</b>
				Dettes de passif circulant (7)	100 000
				Autres provisions pour R et C	10 000
				Ecart de conversion passif	5 000
				<b>Trésorerie passif</b>	<b>10 000</b>
<b>Total</b>	<b>550 000</b>	<b>57 000</b>	<b>493 000</b>	<b>Total</b>	<b>493 000</b>

### Informations complémentaires

- (1) Dont un terrain acquis pour 10 000 vaut actuellement 19 000 et une machine dont sa valeur nette d'amortissement est de 8 000 et n'a qu'une valeur actuelle de 6 000.
- (2) Dont 4 000 non couvert par des provisions.
- (3) Dont stock rossignol : 1 000.
- (4) Dont des créances clients 1 500 irrécouvrables non couvertes par une provision.
- (5) Dont des TVP achetés pour 3 000 facilement cessibles pour 3 200 et d'autres TVP achetés pour 5 000 facilement négociables pour 4 700.
- (6) Dont 2 000 non couvert par des provisions.
- (7) Dont 3 000 à ne jamais régler.
- (8) Le résultat net majoré du report à nouveau est réparti comme suit : 60% mis en réserves et 40% distribué sous forme de dividendes.
- (8) Les provisions durables pour risques et charges sont devenues sans objets.

**Le taux de l'IS est de 30%**

**Travail à faire :**

- 1. Présenter le bilan financier de l'entreprise ;**
- 2. Calculer les indicateurs de l'équilibre financier : FR, BFR et TN ;**
- 3. Calculer les ratios suivants : Autonomie financière, liquidité générale, liquidité réduite et liquidité immédiate ;**
- 4. Commenter la situation financière de l'entreprise.**